

A-sur-A et les variables catégorielles : comment formuler des transformations trans-catégorielles?

Hans-Georg Obenauer

Number 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800072ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800072ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Obenauer, H.-G. (1978). A-sur-A et les variables catégorielles : comment formuler des transformations trans-catégorielles? *Cahier de linguistique*, (8), 377–406. <https://doi.org/10.7202/800072ar>

A-SUR-A ET LES VARIABLES CATÉGORIELLES :
COMMENT FORMULER LES TRANSFORMATIONS TRANS-CATÉGORIELLES ?

0.1 Dans un article basé sur l'analyse d'un certain nombre de processus syntaxiques de l'anglais, Joan Bresnan (1976) développe un cadre formel pour la formulation des transformations qui exploite les possibilités offertes par la théorie X-barre. Dans ce cadre, les éléments catégoriels des conditions structurales - tels NP, A, PP etc. - sont décomposés en *traits* et *types*, de la façon suivante :

$$(1) \quad \text{NP} (\overline{\text{N}}) : \begin{matrix} 2\text{X} \\ [+N] \\ [-V] \end{matrix} \quad \text{A} : \begin{matrix} \text{X} \\ [+N] \\ [+V] \end{matrix} \quad \text{PP} (\overline{\text{P}}) : \begin{matrix} 2\text{X} \\ [-N] \\ [-V] \end{matrix}$$

où le chiffre correspond au nombre de barres, et où la matrice représente les traits qui définissent la catégorie. Ce formalisme permet de définir des ensembles de catégories de la façon indiquée dans (2) :

$$(2) \quad \text{X} : \left\{ \overline{\text{N}}, \overline{\text{P}} \right\} \\ [-V]$$

au moyen de moins de traits qu'il n'en faut pour spécifier des catégories individuelles. Les transformations trans-catégorielles - celles qui s'appliquent à plus d'une catégorie - seront alors formulées en termes de tels "prédicats de classe" qui expriment

formellement le fait que les catégories en question forment une classe naturelle par rapport à la transformation¹.

Je m'intéresse ici au fait que le formalisme de Bresnan élargit en même temps le domaine d'application du principe A-sur-A, dont je rappelle la formulation donnée par Chomsky (1973:235) :

- (3) *If a transformation applies to a structure of the form*
 $[_{\alpha} \dots [_{A} \dots] \dots]$, *where α is a cyclic node, then it must be so interpreted as to apply to the maximal phrase of the type A^2 .*

Comme les conditions structurales comportent, selon Bresnan, des termes X-barre, c'est à ceux-ci que s'applique A-sur-A. Le principe intervient, entre autres, dans le cas des phénomènes appelés, à la suite de Ross (1967), phénomènes de "branche gauche" (*left branch*). Son effet explique, d'après Bresnan, l'impossibilité d'extraire des constituants non maximaux en anglais, tels ²Q et ²N dans (6a) et (6b), au moyen de la règle (4) :

- (4) QM = QUESTION MOVEMENT (WH-MOVE)

$$\begin{array}{ccccccc} Q & W_1 & = [& wh & W_2 &] & W_3 \\ & & & \underbrace{}_X & & & \\ \underbrace{1 \quad 2}_{3 \quad 4} & & & \underbrace{3 \quad 4}_{\emptyset} & & & 5 \quad \rightarrow \\ & & & & & & 5 \end{array}$$

- (5) *the girl stands* \bar{A} [\bar{N} [\bar{Q} [*how many*] *feet*] *tall*]

- (6)a. **How many does the girl stand feet tall ?*
 b. **How many feet does the girl stand tall ?*
 c. *How many feet tall does the girl stand ?*

-
1. On peut noter que le formalisme ne permet pas de représenter comme classe naturelle un ensemble quelconque de catégories. Il exclut, par exemple, une "classe naturelle" qui ne comprendrait que AP et NP (cf. les matrices de traits de (1).) Une telle restriction semble souhaitable.
2. Il s'agit ici della version "non absolue", ou "'disambiguating' formulation" (Kayne 1975b:115). Je considérerai la version "absolue" plus tard, de même que le principe A-sur-A "relativisé" de Bresnan.

Les phrases (6)a et b seraient donc agrammaticales pour la même raison, à savoir la violation du principe A-sur-A appliqué aux différentes catégories correspondant à 2X , mentionné par (4).

Si A-sur-A et WH-MOVE ne sont pas spécifiques de l'anglais, il est possible de tester les propositions de Bresnan dans d'autres langues en examinant les prédictions qu'elles y font.

- 0.2 J'étudierai ici le cas de *combien*, qui s'y prête naturellement : c'est un élément *wh* qui se comporte autrement que son analogue anglais en ce qu'il peut "quantifier un NP à distance". Autrement dit, formulée à la manière de Bresnan et combinée à A-sur-A, la règle WH-MOVE fait la prédiction suivante : *combien* dans

(7) *Combien as-tu acheté de concombres ?*

n'a pas pu être extrait par WH-MOVE d'un NP objet *combien de concombres*. Cette prédiction fait un choix a priori entre les analyses qui pourraient être proposées pour la construction "séparée".

Deux types d'analyse peuvent être envisagés qui sont compatibles avec la prédiction, l'un transformationnel, l'autre non transformationnel en ce qui concerne la séparation. J'essaierai de montrer que les hypothèses qui caractérisent ces deux types d'analyse sont inférieures à l'hypothèse de l'extraction de *combien* par WH-MOVE, qui contredit la prédiction du cadre de Bresnan. Il s'ensuit que celui-ci ne peut pas être maintenue tel quel. Je proposerai une solution différente pour le français et quelques conclusions de caractère général qu'elle suggère.

1. Première hypothèse compatible avec le cadre formel de Bresnan : l'extraposition
 - 1.0 Le premier type d'analyse admet que l'occurrence séparée en structure de surface résulte d'une dérivation transformationnelle particulière séparant *combien* de *de concombres*, en face de la dérivation de

(8) *Combien de concombres as-tu achetés ?*

Autrement dit, le quantifieur interrogatif serait, pour (7) comme pour (8), engendré en structure profonde avec "son" NP à l'intérieur d'un NP plus large. Conformément au cadre de Bresnan, l'hypothèse centrale de ce type d'analyse dit que dans

(9) \bar{N} [*combien de concombres*]

c'est *de concombres* qui est extraposé à droite, et non pas *combien* qui est extrait à gauche³. Selon le moment où cette extraposition s'applique, on peut distinguer deux versions de cette hypothèse : dans la première, l'extraposition se produit après WH-MOVE, dans l'autre, avant.

- 1.1 Avec un ordre (1) WH-MOVE (2) EXTRAP⁴, la phrase (7) est dérivée d'une structure intermédiaire ressemblant à la structure de surface (8). *De concombres* est déplacé hors de la configuration

(10) S [$COMP$ [*combien de concombres*] ...]

Premièrement, ce déplacement viole une contrainte éventuelle sur les mouvements à partir de $COMP$ ⁵. Deuxièmement, certains locuteurs acceptent des phrases telles que

(11)a. ?*A combien a-t-il écrit de gens ?*

b. ??*Sur combien peut-il compter de députés ?*

tout en les considérant comme moins acceptables que (7). Une règle d'extraposition du genre

3. Dans Obenauer (1976), divers aspects d'une telle analyse et les arguments qui la montrent inadéquate ont été développés plus en détail. Je me limite ici à un résumé, légèrement modifié.
4. Cette extraposition est surnommée GLISSEMENT-A-DROITE dans Obenauer (1976).
5. "... in no case does an item in COMP position move to anything other than the COMP position." (Chomsky 1973:243)

(12) X *combien de* NP Y V Z → 1 2 Ø 4 5 3 6
 1 2 3 4 5 6

ne prédit pas la différence entre les cas d'objets prépositionnels et non prépositionnels. Mis à part ce problème, le déplacement qui serait nécessaire dans les phrases (11) est exclu par le principe A-sur-A, comme on le verra au chapitre 1.2.

Troisièmement, à partir des structures, dérivées par WH-MOVE,

- (13)a. *Combien de crêpes croit-il qu'elle prépare pour Georges ?*
 b. *Combien de voisins a-t-elle avertis qu'elle votera pour Georges ?*

la règle (12) dérivera

- (14)a. **Combien croit-il de crêpes qu'elle prépare pour Georges ?*
 b. **Combien a-t-elle averti⁶ de voisins qu'elle votera pour Georges ?*

Bien que la contrainte sur les transformations préservatrices de structure⁷ puisse exclure le cas particulier (14a), elle ne peut pas exclure en principe des dérivations analogues indésirables (cf. Obenauer 1976:35-7). D'autre part, comme le signale Kayne (1975:32), si la règle d'extraposition dérive correctement (15a) à partir d'une structure (sous-jacente à) (13a), elle doit dériver en même temps (15b) de (13b), mais (15b) est inacceptable :

- (15)a. *Combien croit-il qu'elle prépare de crêpes pour Georges ?*
 b. **Combien a-t-elle averti qu'elle votera de voisins pour Georges ?*

Le problème posé par les phrases (13)-(15) à l'hypothèse de l'extraposition après WH-MOVE est, en d'autres termes, le fait que le syntagme *de crêpes*, *de voisins* doit retrouver la position qu'il occupait en structure profonde - dans l'enchâssée pour (13a), dans la matrice pour (13b) ; cf. les structures profondes

-
6. La disparition des marques de genre et nombre pose un problème supplémentaire à l'hypothèse de l'extraposition.
 7. Si on devait en tenir compte ici. Cf. plus bas, dans ce chapitre.

- (16)a. *il croit [elle prépare combien de crêpes pour Georges]*
 b. *elle a averti combien de voisins [elle votera pour Georges]*

(et d'une façon analogue dans les cas d'enchâssements plus profonds). Dans l'impossibilité de faire appel à une telle information de caractère global, la règle (12) ne peut assurer les déplacements corrects à l'exclusion des incorrects. Notons, quatrième-ment, que dans tous les cas où l'extraposition doit se faire vers une enchâssée, ce déplacement viole la condition interdisant l'insertion de matériel morphologique dans une phrase déjà traitée par le cycle (la "Tensed-S-Condition" de Chomsky (1973)).

Cinquièmement, l'extraposition préserve les structures dans la mesure où les syntagmes objets (prépositionnels et non prépositionnels) retrouvent leurs positions d'origine. Cependant, le déplacement analogue pour les sujets - comme dans

- (17)a. *Combien sont arrivés de clowns ?*
 b. *Combien ont-ils annoncé que viendraient de clowns ?*

- ne préserve pas les structures, ni dans les principales ni dans les subordonnées⁸. Ces faits sont incompatibles avec une analyse commune pour les deux cas. L'hypothèse de l'extraposition après WH-MOVE est donc intenable pour plusieurs raisons.

1.2 Admettons donc une règle qui s'applique avant WH-MOVE, en extraposant *de NP* à l'intérieur du S où il se trouve en structure profonde. Elle aurait la forme suivante⁹ :

- (18) X *combien de* NP Y + 1 2 Ø 4 3
 1 2 3 4

Dans le cas des objets non prépositionnels, l'application de (18) donnerait, par exemple,

8. Cf. Obenauer (1976:38-40, en particulier).
 9. La SCISSION-EXTRAPOSITION de Obenauer (1976).

(19) *tu as acheté [combien] ... [de concombres]*

où ... est peut-être nul, mais où le quantifieur et "son" NP ne sont plus dominés par un noeud commun NP. WH-MOVE déplace alors, sans avoir besoin de l'extraire, *combien* tout seul dans COMP. Le problème de retrouver le niveau original d'enchâssement ne se pose plus ; la "Tensed-S-Condition" est sauvegardée, de même la contrainte sur les déplacements à partir de COMP. Lorsque la règle (18) s'applique à un PP quantifié, elle devrait violer le principe A-sur-A, en extrayant le PP *de NP* d'un PP plus large *P combien de NP*. Cette violation pourrait être considérée comme la raison de l'acceptabilité restreinte des phrases (11), que je répète :

(11)a. ?*A combien a-t-il écrit de gens ?*

b. ??*Sur combien peut-il compter de députés ?*

On sait cependant que la violation du principe A-sur-A entraîne d'une façon générale l'inacceptabilité absolue ; cf. (20) et (21), où les mêmes règles de mouvement déplacent des syntagmes prépositionnels identiques une fois de NP, l'autre fois - contrairement à A-sur-A - de PP¹⁰ :

(20)a. *De qui vont-ils publier les romans ?*

b. *Voilà le monsieur dont ils vont publier les romans.*

c. *Ils vont en publier les romans.*

d. *C'est de ce monsieur-là qu'ils vont publier les romans.*

(21)a. ⁴*De qui comptent-ils sur les romans ?*

b. ⁴*Voilà le monsieur dont ils comptent sur les romans.*

c. ⁴*Ils en comptent sur les romans.*

d. ⁴*C'est de ce monsieur-là qu'ils comptent sur les romans.*

10. Ces faits ainsi que l'explication par A-sur-A se trouvent dans Kayne (1975b).

La supposition arbitraire deviendrait alors inévitable que la violation de A-sur-A entraîne l'inacceptabilité totale, sauf dans le cas de l'extraposition (18), où l'acceptabilité est simplement restreinte.

De plus, lorsque le NP quantifié est un pronom, l'extraposition (18) fournit des structures telles que

(22) *ils vont publier* [*combien*] [*de PRO*]

(23) *ils comptent* [*sur combien*] [*de PRO*]

où PLACEMENT DE CLITIQUE (CL-PL) devient applicable¹¹ et donne

(24) *Combien vont-ils en publier ?*

(25) **Sur combien en comptent-ils ?*

Comme *de PRO*, à la suite de l'application de (18), ne se trouve plus à l'intérieur d'un PP plus large, CL-PL opère dans (23) sans violer A-sur-A (violé auparavant, par l'application de (18)). Toutefois, les phrases du type (25) sont totalement inacceptables même pour les locuteurs qui acceptent (11). La différence d'acceptabilité entre (11) et (24) est contraire à ce que laisse attendre l'hypothèse de (18) qui leur assigne le même statut de grammaticalité ; la différence d'acceptabilité ne semble pas avoir de raison. Je montrerai dans le deuxième chapitre que la question peut être résolue par une analyse en termes d'extraction de *combien*.

L'hypothèse de l'extraposition avant WH-MOVE se heurte à un second obstacle dans le cas du sujet enchâssé. Extraposition (1.) et WH-MOVE (2.) fourniraient

(26) COMP [*combien*] il dit ₂ [COMP *sont venues de personnes*] ₁

11. CL-PL est une règle obligatoire ; cf. Kayne (1975b).

où le COMP de l'enchâssée précède directement le verbe. Dans ces conditions, *que* doit prendre, après WH-MOVE, la forme *qui*¹² ; cette prédiction est fautive :

(27) *Combien dit-il* $\left\{ \begin{array}{l} \text{*qui} \\ \text{que} \end{array} \right\}$ *sont venues de personnes ?*

Elle est cependant correcte dans le cas de *qui d'autre*, dont le paradigme est l'inverse de (27) :

(28) *Qui dit-il* $\left\{ \begin{array}{l} \text{qui} \\ \text{*qu' } \end{array} \right\}$ *est venu d'autre ?*

et pour lequel une extraposition avant WH-MOVE est compatible avec le fait que des éléments non-*wh* la permettent :

(29) *Rien n'est arrivé d'autre ce matin.*
Personne n'est venu de très intéressant.

Contrairement à ces cas, les quantifieurs non-*wh* ne permettent pas de telle séparation :

(30) $\left\{ \begin{array}{l} \text{*Beaucoup} \\ \text{*Très peu} \\ \text{*Pas mal} \end{array} \right\}$ *sont venues de personnes.*

L'exemple (27) montre qu'une extraposition de *de NP* avant WH-MOVE n'est pas souhaitable dans le cas de *combien*. Notons que (30) est facile à expliquer en face de *Combien sont venues de personnes ?* si la séparation dépend de la position du quantifieur dans COMP, c'est-à-dire de l'application préalable de WH-MOVE.

Je considère donc l'hypothèse de l'extraposition comme inadéquate dans ces deux versions, et je me tourne vers l'hypothèse non transformationnelle.

12. Cf. la règle QUE/QUI proposée dans Kayne (1975a:38s.) et la discussion dans Obenauer (1976:41s.).

2. Deuxième hypothèse compatible avec le cadre formel de Bresnan : *combien* comme adverbe

2.0 Contrairement au premier type d'analyse, le deuxième admet que le quantifieur et "son" NP ne sont pas séparés l'un de l'autre par transformation, mais engendrés séparément dans la base.

2.1 L'hypothèse de l'adverbe a été envisagée dans Kayne (1975a: 28s.). Après avoir noté que *tout* ne peut apparemment jamais être extrait à gauche d'un NP qui le contient, Kayne pose la question de savoir si cette observation peut être généralisée à d'autres cas : une telle contrainte dirait que

(31) *Aucun élément prénominal contenu dans un NP ne peut en être extrait à gauche.*

(cf. la "Left Branch Condition" de Ross (1967)). Kayne note le problème posé par le rapport entre les phrases (32) et (33) :

(32)a. *Bénédicte a beaucoup reçu de félicitations*
 b. *pas mal contacté de gens*
 c. *très peu respecté de feux rouges*
 d. *moins mangé de cornichons que Max*
 e. *tant soulevé d'objections que ...*¹³⁾

(33)a. *Bénédicte a reçu beaucoup de félicitations*
 b. *contacté pas mal de gens*
 c. *respecté très peu de feux rouges*
 d. *mangé moins de cornichons que Max*
 e. *soulevé tant d'objections que ...*

13. J'ajoute à ces phrases, avec Milner (1975:92n.), (a) ; cf. (b) :
 (a) *Je dois beaucoup lire de romans policiers pour mon travail*
 (b) *Je dois beaucoup dormir, dit mon médecin.*

Apparemment, un déplacement du quantifieur vers la gauche est en jeu dans (32) qui s'opposerait à la contrainte générale (31). Kayne note cependant que tous les éléments qui seraient soumis à une telle règle de déplacement du quantifieur apparaissent indépendamment en tant qu'adverbes, et que par conséquent une autre analyse se propose qui rapproche les phrases (32) des phrases suivantes :

- (34)a. *Bénédictte* a beaucoup rigolé
 b. s'est pas mal moquée des feux rouges
 c. a très peu apprécié le décor
 d. a moins approfondi la question que Max
 e. a tant poussé le moteur que ...

et qui dirait que

- (35) *Les modifieurs préverbaux dans (32) sont engendrés par les mêmes règles de base que ceux de (34).*

Autrement dit, ils ne sont pas engendrés à l'intérieur des NP objets, et il n'y a pas de rapport transformationnel entre (32) et (33). La contrainte (31) pourrait alors être considérée comme valable. Un mécanisme non basique serait nécessaire pour déterminer les restrictions de cooccurrence entre les NP objets sans article, introduits par *de*, et l'adverbe, puisque ces NP ne sont pas acceptables tout seuls :

- (36) **Bénédictte a reçu de félicitations.*

Le mécanisme ne doit s'appliquer qu'à des NP objets à cause de

- (37) **De livres sont { beaucoup } sur la table.
 { pas mal }*

Il doit être non basique pour s'appliquer après PASSIF (cf. (38)) et après NP-EXTRAPOSITION (cf. (39)) :

- (38)a. *On a beaucoup brûlé de livres.*
 b. **De livres ont { été beaucoup } brûlés.
 { beaucoup été }*

- (39) Il a $\left. \begin{array}{l} \text{été beaucoup} \\ \text{beaucoup été} \end{array} \right\}$ mangé de steaks.

et il doit exclure les PP :

- (40)a. Elle veut trop satisfaire de gens.
 b. Elle veut plaire à trop de gens.
 c. *Elle veut trop plaire à de gens.

Kayne évoque la possibilité d'étendre cette analyse, entre autres, à *combien*, ce qui permettrait, malgré le rejet de l'hypothèse de l'extraposition dans le chapitre 1., de considérer le formalisme de Bresnan comme applicable au français. *Combien* ne serait donc pas extractible non plus lorsqu'il se trouve à l'intérieur d'un NP, et le contraste

- (41) *Quels as-tu vu films hier ?
 (42) Combien avez-vous vu de films hier ?

serait une conséquence directe de l'absence d'un adverbe *quel* en face de l'adverbe *combien* :

- (43) *C'est incroyable quel il $\left\{ \begin{array}{l} \text{a râlé !} \\ \text{aime le gorgonzola !} \end{array} \right\}$
 (44) C'est incroyable combien il $\left\{ \begin{array}{l} \text{a râlé !} \\ \text{aime le gorgonzola !} \end{array} \right\}$

En d'autres termes, l'apparition de *combien* dans (42) résulterait de l'application de WH-MOVE à l'adverbe *combien*, séparé du NP qu'il quantifie.

- 2.2 Examinons donc les faits concernant *combien* de ce point de vue. J'admettrai ici que l'hypothèse "adverbialiste" des quantifieurs séparés peut être justifiée pour *beaucoup*, *pas mal*, *peu* etc., et je vérifierai si elle peut être étendue à *combien*. Dans ce cas, on s'attend à ce que *combien* puisse quantifier à distance précisément dans les cas où les autres quantifieurs le peuvent. On constate la première asymétrie :

- (45) a. Combien est-il arrivé de jours après Amundsen ?
 b. *Il est $\left\{ \begin{array}{l} \text{très peu} \\ \text{pas mal} \end{array} \right\}$ arrivé de jours après Amundsen.
 c. Il est arrivé $\left\{ \begin{array}{l} \text{très peu} \\ \text{pas mal} \end{array} \right\}$ de jours après Amundsen.
- (46) a. Combien s'est-il reposé de jours avant de repartir ?
 b. *Il s'est $\left\{ \begin{array}{l} \text{très peu} \\ \text{tant} \end{array} \right\}$ reposé de jours ... (que ...)
 c. Il s'est reposé $\left\{ \begin{array}{l} \text{très peu} \\ \text{tant} \end{array} \right\}$ de jours ... (que ...)
- (47) a. Combien a-t-il réussi de mois à rester caché ?
 b. *Il a $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{pas mal} \end{array} \right\}$ réussi de mois à rester caché.
 c. Il a réussi $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{pas mal} \end{array} \right\}$ de mois à rester caché.
- (48) a. Combien a-t-elle pensé de fois à Oscar ?
 b. *Elle a $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{très peu} \\ \text{trop} \end{array} \right\}$ pensé de fois à Oscar.
 c. Elle a pensé $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{très peu} \\ \text{trop} \end{array} \right\}$ de fois à Oscar.

Par rapport à l'hypothèse adverbialiste, on a deux possibilités : ou bien on considère qu'elle ne peut pas concerner *combien*, contrairement à *beaucoup*, *peu* etc., ou bien il faut ajouter que le mécanisme déterminant la cooccurrence entre Q et NP est moins contraint pour *combien*, en ce qu'il permet l'association de *combien* et de certains NP postverbaux non-objets. Cette précision semble purement ad hoc.

Deuxièmement, on constate que, à l'inverse de (45)-(48), il y a un cas où *combien* n'est pas possible en position isolée tandis que *beaucoup*, *peu*, etc. le sont ; il s'agit de la position d'adverbe elle-même :

(49)a. Il a $\left. \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{très peu} \\ \text{autant} \end{array} \right\}$ reçu de réponses.

b. Il en a $\left. \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{très peu} \\ \text{autant} \end{array} \right\}$ reçu.

(50)a. *Il a combien reçu de réponses ?

b. *Il en a combien reçu ?

L'inacceptabilité de (50) surprend dans la mesure où, d'une façon générale, il n'est pas nécessaire de déplacer dans les interrogatives le mot *wh* par WH-MOVE de la position où il a été engendré par les règles de la base :

(51)a. Il va parler de quoi ?

b. Il a accompagné qui à la gare ?

Cela est également vrai de *combien* + NP :

(52)a. Il a écrit combien de lettres ?

b. Il en a écrit combien ?

A nouveau, on peut considérer *combien* comme n'étant pas concerné par l'hypothèse adverbialiste ou ajouter une condition ad hoc au mécanisme permettant la cooccurrence de Q et NP : ici, elle précisera que contrairement à *beaucoup*, *peu*, etc., l'adverbe *combien* ne doit pas se trouver en position d'adverbe¹⁴, mais être déplacé par WH-MOVE, cela contrairement aux autres mots *wh* (et à *combien* non adverbe).

14. Kayne (1975b:33) note que l'adverbe est également impossible dans (c), et que (d) est un peu moins mauvaise :

(c) *Il a combien applaudi ?

(d) *?Combien a-t-il applaudi ?

Les phrases (44) montrent que *combien* est (aussi) un adverbe ; le problème est de rendre compte de l'impossibilité de l'adverbe interrogatif (les mots *wh* "exclamatifs" doivent se trouver en position initiale de phrase, d'une façon générale).

- (60)a. **As-tu à beaucoup écrit de gens ?*
 b. **Ils ont sur { pas mal } compté de députés.*
 { beaucoup }

Pour résumer, les quatre points présentés ci-dessus ne peuvent être décrits, dans l'hypothèse adverbialiste des quantifieurs, que par une liste d'énoncés ad hoc. Les propriétés de *combien* ne semblent pas du tout découler de son statut d'"adverbe", à moins qu'on n'envisage une classe particulière d'adverbe dont il serait le seul membre, ce qui ne serait qu'une autre manière de constater l'absence de généralisation possible à l'intérieur de l'hypothèse adverbialiste.

- 2.3 J'ai admis jusqu'ici que l'hypothèse de l'adverbe était en elle-même cohérente en ce qui concerne les quantifieurs-adverbes autres que *combien*, qu'elle pouvait être justifiée et exprimer ainsi la généralisation intéressante que les quantifieurs à distance et les adverbes étaient les mêmes (cf. (32) et (34))¹⁶. *Un peu* fait exception à cette régularité en ce qu'il peut être adverbe, mais non quantifieur à distance :

- (61)a. *J'ai un peu dormi.*
 b. *J'ai un peu taquiné Urusule.*
 c. *Je vais un peu prendre l'air.*
- (62)a. **J'ai un peu gagné d'argent.*
 b. **Il m'est un peu resté de rôti.*
 c. **Il va un peu laisser de riz dans le bol¹⁷.*

-
16. Elle n'explique cependant pas encore l'apparition des Q-Adv dans les NP (cf. (33), ou *Beaucoup de films sont sortis*).
17. Certains locuteurs acceptent ces phrases, avec un accent marqué sur *un peu*, et l'interprétation "j'en ai bien gagné, de l'argent", etc. Avec l'intonation et l'interprétation "normales", ces phrases restent inacceptables pour ces locuteurs. Je ne comprends pas ces faits.

L'alternative est une spécification de plus ajoutée au mécanisme ; elle précise que dans le cas de *combien*, la cooccurrence de l'adverbe avec un sujet déplacé par STYL-INV est possible, et que le résultat est un peu moins acceptable que dans le cas de NP-EXTRAPOSITION ; cf.

(57)a. *Je ne me rappelle pas combien il a été fabriqué de mayonnaise.*

b. *Je me demande combien il est passé de films bulgares dans ce cinéma.*

Quatrièmement, la dérivation des phrases du type

(11)a. ?*A combien a-t-il écrit de gens ?*

b. ??*Sur combien peut-il compter de députés ?*

semble impossible dans l'hypothèse adverbialiste, car elle impliquerait que l'adverbe *combien* peut prendre, selon la sous-catégorisation du verbe, la forme (P) *combien* ; sous-jacentes à (11) seraient donc les structures

(58)a. *il a [à combien] écrit de gens*

b. *il peut [sur combien] compter de députés*

De plus, certaines positions (P) non prévues par la sous-catégorisation devraient être remplies au moment de l'application de transformations comme FAIRE-INFINITIF ou, éventuellement, PASSIF :

(59)a. *A combien a-t-il fait sentir de gens qu'il se moquait d'eux ?*

b. *Par combien a-t-il été soutenu de députés ?*

Finalement, si on tenait toujours à appliquer l'hypothèse adverbialiste à *combien*, il faudrait préciser que la forme (P) *Adv* n'existe pas pour les autres quantifieurs ; en effet, (60) est complètement exclu et également refusé par les locuteurs acceptant (11) et (59) :

bien que la quantification soit parfaitement possible dans les structures où un *peu* précède immédiatement de NP :

- (63)a. *J'ai gagné un peu d'argent.*
 b. *Il m'est resté un peu de rôti.*
 c. *Il va laisser un peu de riz dans le bol.*

Comme un *peu*, un *petit peu* est exclu en position séparée :

- (64)a. **J'ai un petit peu gagné d'argent.*
 b. **Il m'est un petit peu resté de rôti.*
 c. **Il va un petit peu laisser de riz dans le bol*¹⁸.

(les phrases analogues à (61) et (63) sont bonnes : *J'ai un petit peu dormi*, *J'ai gagné un petit peu d'argent*, etc.). Contrairement aux autres quantifieurs-adverbes en *de*, un (*petit*) *peu* ne semble donc pouvoir quantifier *de NP* que lorsque les deux sont contigus. Comme, dans le contexte de cet article, l'hypothèse adverbialiste était intéressante surtout à cause de la non-extraction des quantifieurs qui se trouvent à l'intérieur d'un NP, il est tout à fait surprenant de trouver ce quantifieur comme tête séparée dans la construction relative

- (65)a. *Le petit peu que j'ai gagné d'argent ...*
 b. *Le petit peu qu'il me reste de rôti ...*
 c. *?Le petit peu qu'il va laisser de riz dans le bol ...*

Tandis que *le peu* pourrait, dans (66), et doit, dans (67), dériver de *peu* -

- (66) *Le peu qu'il me reste de rôti ...*
 (67) *Le peu qu'il me reste d'amis ...*

(cf. **un peu d'amis*) - , donc d'un quantifieur qui admet la construction séparée, cela semble impossible dans le cas de *le petit peu* :

18. Un (*petit peu*) est évidemment possible comme modifieur de Q-Adv :
 (e) *J'ai un peu trop mangé de rôti.*

(68)a. **Il me reste petit peu de rôti.*

b. **Il m'est petit peu resté de rôti.*

Si, comme le suggère l'inacceptabilité de (62)/(64), un (*petit*) peu doit être exclu de la position d'adverbe lorsque V est suivi d'un objet en *de* et sans article (cf. (61c)), les phrases du type (65) ne peuvent impliquer que le quantifieur interne au NP objet ; autrement dit, dans une analyse des relatives en termes de montée¹⁹, Q doit être déplacé par WH-MOVE à partir de la position prénominale²⁰. Il semble alors que la quantification des NP à distance ne dépend pas de leur quantifiabilité par un quantifieur-adverbe.

D'autre part, l'hypothèse adverbialiste doit admettre au moins un type de déplacement du quantifieur en position d'objet vers la position d'adverbe ; cf.

(69)a. *Tu m'as tant apporté !*

b. *Il m'a beaucoup fait découvrir.*

c. *On lui a très peu donné en échange.*

puisque *apporter*, *découvrir*, *donner en échange* sont sous-catégorisés comme verbes exigeant un objet direct. Au lieu d'être engendrées telles qu'elles dans la base, les phrases (69) doivent donc être dérivées de

(70) *tu m'as apporté* NP_i [[*tant*] ...]
etc.

(où "... " probablement = \emptyset), par un déplacement du quantifieur à gauche²¹ ressemblant à la règle L-TOUS de Kayne (1975b) :

19. Comme celle de Vergnaud (1974)'.
20. Ainsi que dans toute analyse en termes d'"effacement sous identité" impliquant un déplacement dans COMP.
21. À moins d'engendrer un pronom objet abstrait (non référentiel, me fait remarquer Richie Kayne), non soumis à CL-PL et n'apparaissant jamais en surface, que quantifierait le Q-Adv.

(71)a. *On lui avait tout caché.*

b. *Il m'a tout fait découvrir en trois jours.*

ce qui suggère une généralisation de L-TOUS portant sur le caractère non accompagné ("bare") des quantifieurs soumis au déplacement.

Je m'en tiens dans cette digression aux indices concernant l'extraction de *un (petit) peu* par WH-MOVE et le déplacement des Q objets. S'ils se vérifiaient, l'hypothèse adverbialiste serait vidée de ses caractéristiques principales ; en particulier, rien ne s'opposerait en principe à l'extraction généralisée des quantifieurs prénominaux. Il est intéressant de constater que le déplacement des Q objets ne peut pas s'appliquer à *un (petit) peu* ; cf. les phrases

(72)a. **Tu m'as un (petit) peu apporté (mais ce n'était pas beaucoup).*

b. **On lui a un (petit) peu donné en échange²².*

qui contrastent avec les phrases, superficiellement analogues, de (61), en ce qu'elles sont inacceptables comme (62). Il semble peu satisfaisant d'attribuer l'inacceptabilité de (72) à l'application illicite de la règle de déplacement, mais celle de (62) à une restriction indépendante sur la distribution de *un (petit) peu* en position d'adverbe. Une règle de déplacement à gauche, comme dans (69), jamais applicable à *un (petit) peu*, mais pouvant également extraire les quantifieurs prénominaux, offrirait une généralisation intéressante pour tous les cas qu'on vient de voir²³. Une telle règle serait un peu différente de L-TOUS,

22. La note 18 est également valable ici.

23. Elle pourrait également porter sur la formulation de la règle VANTANT, qui intervient dans la dérivation des phrases

(f) *Je suis comblé, tant elle m'a apporté.*

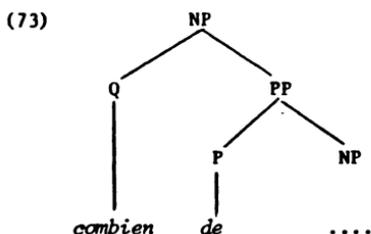
Sandy grossit de jour en jour, tellement elle mange de glaces.

(cf. Fradin (ms.)).

généralisée dans le sens suggéré plus haut, et pourrait décrire d'une façon uniforme le comportement des quantifieurs qu'il semblerait nécessaire jusqu'ici de traiter séparément - à savoir *tout*, *rien*, *chacun*, d'un côté, et les Q-Adv en *de*, de l'autre.

Je constate que l'hypothèse adverbialiste ne semble pas très sûre, et qu'elle doit être examinée de plus près. Je me limite ici à cette constatation, suggérée indépendamment du problème de *combien*, auquel je retourne maintenant.

- 2.4 Au terme de l'examen des deux hypothèses compatibles avec le cadre formel de Bresnan, je retiens comme la meilleure analyse de *combien*, celle où il est extrait par WH-MOVE d'un NP[*combien* de NP], c'est-à-dire d'une configuration



cela indépendamment de sa qualité de sujet, objet, etc., ce qui rend compte de (45)-(48). Le niveau original d'enchâssement ne pose pas de problème dans les enchâssées. Appliquée au sujet, WH-MOVE fournit

- (74) COMP[*combien*] NP[*de NP*] ...

structure à laquelle STYL-INV s'applique comme à

- (75) COMP[*quand*] NP[*votre soeur*] partira ...

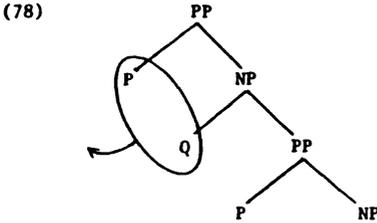
pour donner

- (76) *Combien sont venues de personnes ?*

- (77) *Quand partira votre soeur ?*

Comme STYL-INV s'applique après la conversion de *que* en *qui*, le paradigme (27) est correctement prédit par cette analyse ; d'autre part, STYL-INV est une règle non préservatrice de structure (cf. la discussion de (17)).

Dans le cas d'un syntagme prépositionnel, WH-MOVE s'applique à



L'acceptabilité plus ou moins restreinte de ces phrases pourrait résulter du déplacement d'un non-constituant. À noter que la séquence déplacée dans ce cas n'est pas un PP, ce qui violerait A-sur-A. Par contre, le principe est violé par le déplacement du PP inférieur, ce qui prédit correctement l'inacceptabilité de (25). L'absence de quelque mécanisme que ce soit qui permet la cooccurrence de l'adverbe *combien* et de NP explique l'inacceptabilité de (50).

3. Le cadre formel de Bresnan et les conclusions de l'analyse de *combien*.
 - 3.1 *Combien* doit donc être extractible pour WH-MOVE, ce qui contredit le formalisme de Bresnan. Cette conclusion s'impose si on adopte l'hypothèse "forte" qu'il est intéressant de postuler une règle WH-MOVE commune à plusieurs langues plutôt que l'hypothèse "faible" dans laquelle WH-MOVE pourrait varier (dans certaines limites) d'une langue à l'autre. Dans l'hypothèse forte, les possibilités différentes de déplacer les éléments *wh* en anglais et en français résultent de l'interaction de WH-MOVE (commune),

A-sur-A (commun) et des structures de base (individuelles, dépendant des règles de base individuelles) ; c'est l'hypothèse que j'adopte ici. Elle limite les possibilités a priori envisageables de manipuler l'effet de cette interaction complexe.

On pourrait, par exemple, essayer de dire que WH-MOVE peut déplacer, en français, non seulement des ²X, mais - contrairement à l'anglais - également des ¹X, et que *combien* est un ¹X. A-sur-A ne porterait que sur des ²X, ce qui permettrait l'extraction de *combien* de tous les ²X. L'hypothèse forte exclut de telles variations en considérant aussi bien la règle WH-MOVE que le principe A-sur-A comme invariants.

Si on accepte l'idée de Bresnan que les éléments déplacés par WH-MOVE sont du type 2 - ce que je fais²⁴ -, sa version du principe A-sur-A "relativisé"²⁵ permet encore un recours ingénieux à la préposition *de* que Edwin Williams m'a fait remarquer. Dans cette version, le principe exige que l'élément affecté par l'opération de la règle soit maximal par rapport à la valeur, fixée préalablement, de tout prédicat de contexte. La formulation (4) de WH-MOVE, que je reproduis ici, serait enrichie d'un prédicat de contexte (*de*) par rapport auquel l'élément déplacé doit être maximal :

(4) QM = QUESTION MOVEMENT

$$\begin{array}{cccccc}
 Q & W_1 & \frac{X}{X} [& wh & W_2 &] W_3 \\
 1 & 2 & & 3 & 4 & 5 \rightarrow \\
 \underbrace{3 \ 4} & 2 & & \underbrace{\emptyset} & & 5
 \end{array}$$

24. En admettant que cela est vrai du *quel* dans
 (g) *son gâteau préféré est quel*
Quel est son gâteau préféré ? →

25. Cf. Bresnan (1976:16s.).

$$\begin{array}{ccccccc}
 (79) & Q & W_1 & \underset{x}{=} [& wh & W_2 &] & (de) & W_3 \\
 & & \underbrace{1 \ 2} & & \underbrace{3 \ 4} & & & 5 & 6 \rightarrow \\
 & & 3 \ 4 \ 2 & & \emptyset & & & 5 & 6
 \end{array}$$

Le prédicat de contexte peut prendre la valeur *e* : dans ce cas, (79) est équivalent à (4) où, en l'absence de prédicats de contexte²⁶, le syntagme maximal est *combien de NP*, qui sera donc déplacé. Lorsque la valeur du prédicat de contexte $\neq e$, *combien* est l'élément maximal à déplacer. Aussi intéressante qu'elle soit, cette approche semble inadéquate pour le cas de WH-MOVE. Mis à part la question de la justification du prédicat de contexte de dans (79)²⁷, sa présence fait des prédictions incorrectes : les phrases (81) devraient être aussi bonnes que celles de (80) :

- (80)a. *Quel genre de champignon cherchez-vous ?*
 b. *Quel nombre de jeunes filles le monstre exige-t-il ?*
 c. *Quelle drôle de tête tu fais !*
 d. *Les treize espèces de mouchérons qu'il a découvertes ...*
- (81)a. **Quel genre cherchez-vous de champignon ?*
 b. **Quel nombre le monstre veut-il de jeunes filles ?*
 c. **Quelle drôle tu fais de tête !*²⁸
 d. **Les treize espèces qu'il a découvertes de mouchérons ...*

De plus, l'extraction possible dans le cas de *qui d'autre* ferait la mauvaise prédiction dans le cas de *que* vs. *qui* (cf. (28)).

Ces faits suggèrent que la préposition *de* ne peut pas d'une façon

-
26. Les variables ne sont pas des prédicats.
27. L'utilisation des prédicats de contexte doit sûrement être sévèrement contrainte. Bresnan (1976:17) semble (pour cette raison ?) admettre que seuls des prédicats justifiés indépendamment dans la description structurale peuvent servir de prédicats de contexte pour l'application du A-sur-A relativisé. Dans ce cas, la présence ad hoc de *de* dans (79) semble interdite.
28. (c) est correctement exclue si *quel(le) drôle* n'est pas un ²x.

générale caractériser les structures susceptibles d'être "scindées" par WH-MOVE. En d'autres termes, cette possibilité semble dépendre d'une propriété structurale dont *de* n'est que le reflet (en surface s'il est introduit transformationnellement²⁹). Ce reflet est ambigu à cause des multiples occurrences de la préposition.

L'inacceptabilité de (81) et les faits concernant *qui d'autre*, *qui d'intéressant* montrent que l'utilisation du prédicat de contexte (*de*) entraîne un effet trop peu restrictif du principe A-sur-A relativisé. Combiné à la formulation des conditions structurales en termes du système X-barre, le principe A-sur-A semble devoir être, ou bien trop restrictif (en interdisant l'extraction de *combien*), ou bien trop lâche, en permettant des extractions indésirables (je rappelle que l'utilisation du prédicat de contexte que j'ai présentée à titre de démonstration étend peut-être de façon injustifiée le cadre formulé par Bresnan).

- 3.2 Le système de Bresnan restreint donc trop fortement les extractions possibles en français. Il me semble que la même chose est vraie de l'anglais. En effet, la formulation de WH-MOVE donnée dans (4) doit comporter une variable précédant l'élément *wh*, cela à l'intérieur de la suite à déplacer, comme l'indique (82), pour permettre la génération de (83), inengendable pour (4)³⁰ :

$$(82) \quad Q \quad W_1 \quad \frac{x}{x} [\quad W_2 \quad wh \quad W_3 \quad] \quad W_4 \quad \rightarrow \quad \dots$$

-
29. Comme chez Vergnaud (1974:116) pour le cas de *beaucoup*, *peu*, etc. Marqués [+N], ces éléments déclencheraient une règle marquant le cas génitif en introduisant *de*. Le trait [+N] n'est pas justifié par d'autres arguments chez Vergnaud.
30. Bresnan introduit une telle variable dans sa version de WH-REL-MOVE, mais, pour des raisons qui m'échappent, pas dans QU-MOVE.

(83)a. *To the parents of how many children did he speak ?*

b. *By the father of which friend has he been saved ?*

Avec une telle formulation de la règle il n'est cependant plus possible d'expliquer la possibilité de (84) (ie (12) de Bresnan (1976) :

(84) *Who would you approve of my seeing ?*

- où *who* a été extrait de NP [*my seeing who*] - par le fait que le NP plus large "does not satisfy the structural condition of [QU-MOVE - HCO] which specifies that the NP that undergoes movement must begin with the interrogative morpheme *wh*" (1976:12). L'extraction de *who* nécessitée par (84) est maintenant interdite parce que la condition structurale de (82) est satisfaite par *my seeing who* qui, en l'absence de prédicats de contextes appropriés, ne peut être affecté par WH-MOVE qu'en bloc - une conséquence du fait que Bresnan formule la règle en termes d'un morphème *wh* plutôt que d'un trait³¹.

Ce qui relie ces faits au problème posé par *combien* est la difficulté de rendre compte du déplacement des éléments non maximaux (ils diffèrent en ce que ceux de *combien* impliquent des "branches gauches", ceux de (83)/(84) - qui ont leurs analogues en français - des "branches droites". L'utilisation du morphème *wh* exige le recours aux variables catégorielles du genre $^2\chi$ pour exclure

(85) **Which did you read book ?*

(86) **Quel as-tu lu livre ?*

à moins qu'on ne puisse assurer le caractère $^2\chi$ des éléments déplacés sans le mentionner dans la condition structurale.

31. Le même morphème se pose, comme me le fait remarquer Richie Kayne, dans le cas de REL-WH-MOVE qui ne peut, chez Bresnan, dériver

(h) *the book which I would approve of your reading.*

Je préfère donc l'hypothèse d'un trait *wh* assigné par une règle (WH-PLACEMENT dans Chomsky (1973:272)) à des syntagmes de type 2, y compris le ²Q *combien*³², le ²N *combien de concombres*, le ²N *quel livre*, le ²N *quel genre*, le ²N *quel genre de chapeau*, le ²Adv *comment*, le ²P *où*, etc. WH-MOVE déplace alors les éléments marqués, séparant ou non *combien* selon le cas, et ne pouvant extraire *quel genre*, même dans la configuration [*quel genre - wh*] *de chapeau*, à cause du principe A-sur-A dans sa version absolue, interdisant d'extraire, ici, ²N de ²N même quand la catégorie en question n'est pas mentionnée dans la transformation (ce qui bloque, correctement, l'extraction dans le cas de *qui d'autre*, également)³³. WH-MOVE a dans ce cas la condition structurale X *wh* Y.

3.3 Pour résumer : à partir d'un examen de la syntaxe de *combien*, j'ai montré que, si les variables catégorielles représentent des classes naturelles par rapport à la règle WH-MOVE, elles ne le font pas par rapport à A-sur-A, condition sur la règle. J'ai présenté des arguments en faveur des suppositions suivantes concernant le français :

- WH-MOVE doit pouvoir extraire ²Q de ²N
- Les constituants soumis à WH-MOVE ne doivent pas être représentés, dans les conditions structurales, en termes de variables catégorielles s'il est correct d'admettre que ces termes sont soumis à A-sur-A
- Le principe A-sur-A s'applique dans sa version absolue en ce qui concerne l'extraction des éléments *wh*

32. Cette approche est proposée dans Milner (1975) et pour des raisons indépendantes dans Obenauer (1976).

33. Cf. la discussion des phrases du type (20)/(21) dans Kayne (1975b).

- La transformation trans-catégorielle WH-MOVE ne mentionne pas le morphème, mais le trait syntaxique *wh*, caractérisant la classe naturelle.

Ces suppositions suggèrent pour l'anglais que certains des faits pour lesquels le formalisme de Bresnan propose une explication unitaire pourraient résulter de contraintes différentes. Leur identification pourrait permettre de mener à bien l'approche proposée par Bresnan et de trouver un système d'explication qui "makes 'left branch effects'" - et pas seulement ceux-ci - "a function of the transformations and phrase structure of languages"³⁴.

Hans-Georg Obenauer
Université de Paris VIII

34. Bresnan (1975:79).

BIBLIOGRAPHIE

- Bresnan, Joan (1975), "Comparative Deletion and Constraints on Transformations", *Papers in the History and Structure of English*, édit. par Jane B. Grimshaw, Univ. of Mass. Occasional Papers in Linguistics 1. 45-87, Amherst, Mass. Également dans *Linguistic Analysis* 1/1, 1975.
- Bresnan, Joan (1976), "On the Form and Functioning of Transformations", *LIn* VII/1, 3-40.
- Chomsky, Noam (1973), "Conditions on Transformations", *A Fest-schrift for Morris Halle*, édit. par Stephen P. Anderson, Paul Kiparsky, 232-86, New York, Chicago, etc., Holt, Rinehart and Winston.
- Fradin, Bernard (ms.), "Les consécutives inverses", Université de Paris VIII, Vincennes.
- Kayne, Richard S. (1972), "Subject Inversion in French Interrogatives", *Generative Studies in Romance Languages*, édit. par Jean Casagrande, Bohdan Saciuk, 70-126. Rowley, Mass., Newbury House. Traduction française dans *FM* 41. 10-42, 131-51. 1973.
- Kayne, Richard S. (1975a), "French Relative *que*". Part II, *Recherches Linguistiques* 3. 30-92, Université de Paris VIII. Vincennes. Également dans *Proceedings of the Texas Conference on Romance Linguistics*, édit. par Marta Lujan, Fritz Hensey. Washington, D.C., Georgetown University Press.

- Kayne, Richard S. (1975b), *French Syntax. The Transformational Cycle*, Cambridge, Mass., MIT Press, Traduction française à paraître : Paris, Ed. du Seuil.
- Milner, Jean-Claude (1975), *Quelques opérations de détermination en français. Syntaxe et interprétation*, Thèse de doctorat d'Etat. Université de Paris VII, inédit.
- Obenauer, Hans-Georg (1976), *Etudes de syntaxe interrogative du français. Quoi, combien et le complémenteur*, Thèse de doctorat de l'Université de Stuttgart, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Ross, John R. (1967), *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse de doctorat, MIT. Distribué par l'Indiana University Linguistics Club, 1968.
- Vergnaud, Jean-Roger (1974), *French Relative Clauses*, Thèse de doctorat. MIT. Inédit.